

Suite au rapport de la Mission d'Information et d'Évaluation du Conseil de Paris sur le devenir du périphérique parisien, quarante mesures visant à la transformation du périphérique parisien en boulevard urbain à horizon 2030 ont été mises en avant. De cette manière, la mairie de Paris espère pouvoir tenir compte du défi climatique, renforcer les liens entre Paris et ses voisins et améliorer le cadre de vie des riverains, notamment en luttant contre le bruit et la pollution qui affectent les parisiens et métropolitains.

---



Suite au rapport de la Mission d'Information et d'Évaluation du Conseil de Paris sur le devenir du périphérique parisien, quarante mesures visant à la transformation du périphérique parisien en boulevard urbain à horizon 2030 ont été mises en avant. De cette manière, la mairie de Paris espère pouvoir tenir compte du défi climatique, renforcer les liens entre Paris et ses voisins et améliorer le cadre de vie des riverains, notamment en luttant contre le bruit et la pollution qui affectent les parisiens et métropolitains.

Axe routier majeur de la Métropole du Grand Paris, le périphérique parisien qui a été inauguré en 1973 pourrait connaître des transformations majeures dans les années à venir. En effet, à la suite d'un groupe de travail de cinq mois, ce rapport rédigé par divers élus parisiens propose quarante mesures visant à faire évoluer le périphérique parisien. Présidente de la MIE, Laurence Goldrab évoque ainsi le fait de « [pouvoir] offrir une autre ville aux générations futures et ce rapport en est une esquisse, de belles perspectives sont possibles à nous de les dessiner ».

Parmi les mesures phares de ce rapport, de nombreuses tiennent compte des nuisances sonores dont le périphérique est à l'origine. Ainsi, d'ici 2024, la ville de Paris ambitionne d'achever l'installation de revêtements antibruit et de développer de nouveaux équipements anti-bruit afin de protéger la population riveraine avant la transformation du périphérique. La création de voie réservée, l'abaissement de la vitesse ou encore le développement de mobilités douces sont autant de mesures qui permettront de participer aux nombreux défis climatiques, sanitaires et environnementaux actuels et à venir.

[Lire le communiqué de presse](#)

[Accéder au rapport de la MIE](#)